

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail (véhicule spécial)	O & K		MH 4 Excavatrice		1965	5 2 4 5	
Caractéristiques "MH 4" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine + de chaque côté							
sur le bras		Carburant diesel			Nombre de cylindres 3		
Constructeur du châssis Orenstein-Koppel & Lübecker AG, Dortmund (D) - Imp. MBA, Dübendorf							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur le châssis, plaquette rivée + frappé							
N° du moteur frappé à l'arrière, sur carter du vilebrequin, sur plaquette							
Type du moteur F 3 L 812							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	2'551 cm³	Frein de remorque 2 conduites, indirect			Dimensions ext. en mm		
Temps	4'	Transmission mécanique		Longueur 6'600			
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant 2		Largeur 2'460			
Entraînement s.ttes roues	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	Voie avant 1'980		Hauteur 3'670			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 13		Empattement 2'300			
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel -		Porte à faux arr. 720			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues, avec arrêt							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	selon équipement		Dimension	7.50-20	7.50-20		Longueur
Charge utile			Charge pneu	1'625	1'625		Largeur
Total			9'500	10 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.	8'400	8'400		jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - guidon - hydraulique				Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 41 DIN	
Alésage		95		Course 120		C.V. impôts 12,99	
Forme de la carrosserie excavatrice - avec cuiller, crochet, grappin etc.							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	

\*)

§)

Phares: marque		Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ BOSCH A 1223 permanents		AV = au-dessus des phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares		AR = combinés avec feux arrières (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ combinés avec clignoteurs		Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 92 dB
Rélecteurs 2/ séparés $\emptyset$ 75 mm		Rétroviseur 2/ à l'extérieur de la cabine
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle 1/ pour plaque normale (remorque)		
1 lampe de travail avec lampe-témoin		Des pare-boue ne peuvent être montés pour raisons techniques.
Equipement électr. 12 Volts		Véhicule équipé d'une cale d'arrêt.
Mesure du bruit 89 dB à 2'500 t/min		

## Observations et exceptions

- \*) Direction : Hydraulique, entraînement par 2 courroies, assurées par cellule photoélectrique agissant sur l'avertisseur lors de la rupture de l'une ou de l'autre des courroies.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 4'000 mm.

Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Véhicule convoyeur avec feu tournant exigé.
- Assurer la tour pivotante, le bras et l'engin de travail.
- Le bras-porteur doit être signalé de jour par un fanion, de nuit par un feu blanc resp. rouge.

§) Lorsque le véhicule circule comme remorque de travail :

AV = 2 réflecteurs blancs, 2 feux de position

AR = 2 réflecteurs triangulaires rouges, 2 feux arrières, stop, clignoteurs, disque indiquant la vitesse maximale admise de 20 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Dubendorf, 28.10.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail (véhicule spécial)	O & K		MH 4 Excavatrice		1965	5 2 4 5	
Caractéristiques "MH 4" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine + de chaque côté							
sur le bras			Carburant diesel		Nombre de cylindres 3		
Constructeur du châssis Orenstein-Koppel & Lihbecker AG, Dortmund (D) - Imp. MBA, Dübendorf							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur le châssis, plaquette rivée + frappé							
N° du moteur frappé à l'arrière, sur carter du vilebrequin, sur plaquette							
Type du moteur F 3 L 812							
Position du mot. arrière Frein-moteur							
Cylindrée 2'551 cm³ Frein de remorque 2 conduites, indirect					Dimensions ext. en mm		
Temps 4 Transmission mécanique					Longueur 6'600		
Refroidissement air (turbo) Nombre vit. avant 2					Largeur 2'460		
Entraînement s.ttes roues Vitesse en 1 <sup>re</sup> Voie avant 1'980					Hauteur 3'670		
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 13 Voie arrière 1'980					Empattement 2'300		
Nombre de pneus 8 Bloquage différentiel - Diam. de braq. 14,50					Porte à faux arr. 720		
Frein de service hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues, avec arrêt							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	selon équipement			Dimension	7.50-20	7.50-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'625	1'625	Largeur
Total			9'500		10 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	8'400	8'400			jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1		Porte à faux arr.	
*) Direction: position à gauche - guidon - hydraulique				Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 41 DIN	
Alésage 95			Course 120		C.V. impôts 12,99		
Forme de la carrosserie excavatrice - avec cuiller, crochet, grappin etc.							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	

§)

Phares: marque	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ BOSCH A 1223 permanents	AV = au-dessus des phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux arrières (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 92 dB
Rélecteurs 2/ séparés $\varnothing$ 75 mm	Rétroviseur 2/ à l'extérieur de la cabine
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle 1/ pour plaque normale (remorque)	
1 lampe de travail avec lampe-témoin	Des pare-boue ne peuvent être montés pour raisons techniques.
Équipement électr. 12 Volts	Véhicule équipé d'une cale d'arrêt.
Mesure du bruit 89 bB à 2'500 t/min	

Observations et exceptions

- \* ) Direction : Hydraulique, entraînement par 2 courroies, assurées par cellule photoélectrique agissant sur l'avertisseur lors de la rupture de l'une ou de l'autre des courroies.
- + ) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 4'000 mm.

Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Véhicule convoyeur avec feu tournant exigé.
- Assurer la tour pivotante, le bras et l'engin de travail.
- Le bras-porteur doit être signalé de jour par un fanion, de nuit par un feu blanc resp. rouge.

§) Lorsque le véhicule circule comme remorque de travail :

AV = 2 réflecteurs blancs, 2 feux de position

AR = 2 réflecteurs triangulaires rouges, 2 feux arrières, stop, clignoteurs, disque indiquant la vitesse maximale admise de 20 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Dubendorf, 28.10.65

La Commission d'expertise-type